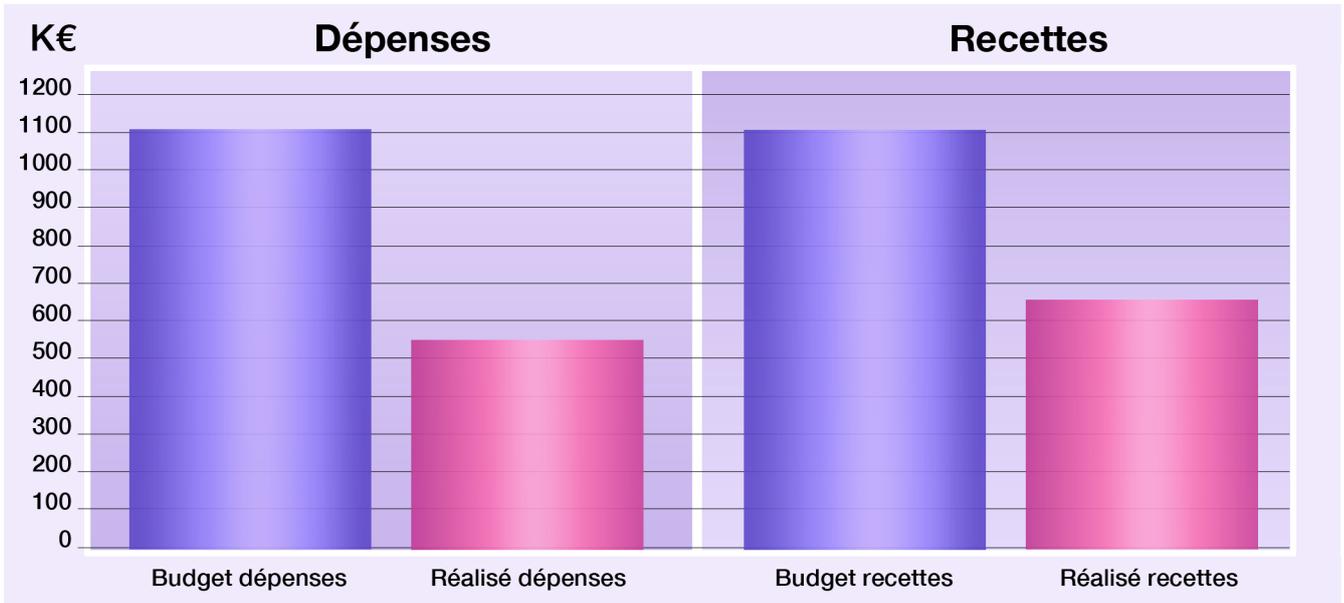




## BUDGET FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT ANNÉE 2019



### Budget voté en mars 2019

### Dépenses et recettes réalisées actuellement

Seul le compte administratif que les élus voteront en février 2020, donnera la réelle situation financière de la commune concernant l'année 2019.

Quel sera notre excédent cette année ?  
On suppose qu'il va être en baisse mais 2018 a été une année exceptionnelle avec un important excédent.

La nouvelle équipe municipale votera le budget 2020, avec ses investissements et ses projets. Ne soyons pas aveugles, la gestion d'une commune devient et deviendra de plus en plus laborieuse.

Beaucoup de rigueur doit et devra s'exercer.

La situation est simple à saisir, les dépenses (obligatoires) en fonctionnement s'accroissent. On l'a vu pour 2019, nous avons dépensé 21 000 € d'études obligatoires entre autre et les prix augmentent : assurance, fluide, énergie, les réparations des véhicules, un phénomène que chaque foyer connaît. Heureusement, lors de ces dernières années, les dotations et les aides se sont toujours maintenues.

Mais ne perdons pas de vue :

- L'Etat va-t-il nous maintenir les dotations dans l'avenir ?
- Les subventions et aides financières, du département et de la région (qui sont les recettes directes ou indirectes de nos impôts), vont-elles toujours être d'actualité dans l'avenir ?

Un constat navrant à mon sens, les communes disparaissent petit à petit. Les communes nouvelles ("mariage" entre deux communes) seront de plus en plus nombreuses, ceci est dû au facteur majeur : LE MANQUE DE FINANCE.

En 2014, nous avions 36 552 communes dans notre pays, aujourd'hui nous n'en comptons plus que 34 967. Il reste beaucoup à faire pour sauver notre ruralité. Espérant que nous ne perdions pas notre identité !



Propos de votre maire

